



Verband Schweizerischer Sicherheitsdienstleistungs-Unternehmen
Association des entreprises suisses de services de sécurité
Associazione imprese svizzere servizi di sicurezza
Association of Swiss Security Service Companies

Directive

concernant le règlement de l'examen professionnel

d'agent(e) professionnel(le)
de sécurité et de surveillance
avec brevet fédéral (ASS)

et

d'agent(e) professionnel(le)
de protection de personnes et de biens
avec brevet fédéral (APB)

Édition 2003

Tables des matières

Objet	5
Taxonomie	6
Domaines spécialisés	8
1 Gestion d'entreprise.	8
2 Droit	12
3 Compétences sociales	15
4 Connaissances de la branche.	16
5 Connaissances spécifiques ASS	19
6 Tâches pratiques ASS	23
7 Connaissances spécifiques APB	24
8 Tâches pratiques APB	27

La désignation de la profession, de même que le titre professionnel sont indiqués au masculin et au féminin. Pour des raisons linguistiques, les dispositions de la présente directive se basent uniquement sur l'une des deux formes.

Objet

La présente directive est un complément du règlement de l'examen professionnel pour le personnel spécialisé portant l'un des titres protégés suivants :

**Agent(e) professionnel(le) de sécurité et de surveillance
avec brevet fédéral (ASS)**

**Agent(e) professionnel(le) de protection de personnes et de biens
avec brevet fédéral (APB)**

Cette directive indique les thèmes qui peuvent être testés dans chaque branche lors de l'examen professionnel et s'adresse, en premier lieu, aux :

- **candidats**
qui veulent passer l'examen professionnel,
- **instituts de formation**
qui préparent les candidats à l'examen professionnel,
- **spécialistes**
qui définissent les sujets de l'examen professionnel et/ou travaillent en tant qu'experts.

Les thèmes ont été énumérés de manière aussi complète que possible pour définir l'étendue de la formation. Les tout derniers développements en matière de technique et de sécurité doivent toutefois aussi être pris en compte.

Taxonomie

Les niveaux de connaissances requis dans les différentes branches sont indiqués. Voici leur signification :

Niveau A – Savoir Le candidat doit être capable d'énumérer, de décrire, de montrer, de reproduire, de citer, de rédiger ou de réciter les matières enseignées. On demande au candidat des connaissances théoriques.

Les questions d'examen sont formulées comme suit :

- Nommez...
- Décrivez...
- Énoncez les principaux...
- Définissez...

Niveau B – Comprendre Le candidat doit pouvoir expliquer, présenter des exemples, définir, classer, compléter ou approfondir les matières enseignées. On lui demande d'avoir des connaissances théoriques appliquées à la pratique.

Les questions d'examen sont formulées comme suit :

- Expliquez les corrélations entre...
- Classez la liste en fonction de...
- Définissez le rôle du...
- Donnez un exemple de...

Niveau C – Appliquer Le candidat doit savoir appliquer les matières enseignées et les analyser, les apprécier, les soupeser, les évaluer, les comparer, les justifier, les développer ou les élaborer. On teste l'expérience pratique et les capacités du candidat à évaluer de nouvelles situations.

Les questions d'examen sont formulées comme suit :

- Comment évaluez-vous...
- Complétez le cas présenté par...
- Développez un concept ou une procédure...
- Quelles conclusions tirez-vous de...

Domaines spécialisés

1 Gestion d'entreprise

1.1 Prestations de service et palette de produits

Le candidat :

- connaît les tâches des entreprises de sécurité et sait les délimiter par rapport à des organisations publiques et à d'autres organisations. B
- connaît les obligations particulières d'une entreprise de sécurité envers ses donneurs d'ordre lorsqu'elle accepte et exécute des mandats. A
- connaît les objectifs de son entreprise et sait les appliquer dans le cadre de ses possibilités. B

Thèmes abordés :

- But de la philosophie d'entreprise
- Champs d'activité et utilité d'une entreprise de sécurité
- Compréhension des objectifs de l'entreprise
- Domaines de compétence de la police et de l'armée
- Besoins des clients et conseil à la clientèle

1.2 Tâches et fonctions de l'agent de sécurité

Le candidat :

- connaît les exigences de base posées à un ASS/APB au niveau du caractère et de la personnalité. B
- connaît l'importance de la forme physique et mentale pour exercer le métier d'ASS/d'APB et sait comment l'entretenir. B
- sait quelles sont les exigences du client vis-à-vis de sa personne et quelles sont les exigences de son employeur dans le cadre de son engagement. B

- peut expliquer le rapport de confiance qui existe vis-à-vis des clients et de l'employeur et expliquer quels sont ses droits et obligations. A

Thèmes abordés :

- Influence de l'hygiène de vie (sommeil, alimentation, exercice physique)
- Climat familial équilibré
- Traits de caractère (discrétion, honnêteté, propreté)
- Responsabilité et fiabilité
- Attitude vis-à-vis de sa profession

1.3 Déroulements du service

Le candidat :

- connaît l'organisation d'une entreprise de sécurité, de même que les processus administratifs permettant une exécution correcte des mandats. B
- comprend l'importance des rapports et sait rédiger les informations de manière précise et structurée. C
- sait transmettre des messages oraux de façon personnelle ou par des moyens techniques correspondants, ce, dans des conditions difficiles également. C

Thèmes abordés :

- Organisation de base, déroulement, canaux d'information
- Plan de travail, empêchement de prendre son service, convocations, consignes
- Contrôle du service
- Rapports et messages (contenu et structure, indications importantes, établissement de rapports)
- Modes de transmission appropriés
- Utilité pour le client

1.4 Compréhension du mandat et compétence pour assurer l'accueil et la formation de nouveaux collaborateurs

Le candidat :

- comprend un mandat dans le cadre de ses fonctions et sait le traduire en actions ciblées. C
- est capable d'identifier, d'expliquer et de justifier des défauts éventuels apparaissant dans un mandat. B
- connaît les principes de base pour assurer l'accueil et la formation de nouveaux collaborateurs et peut les initier correctement à leur domaine d'activité. C

Thèmes abordés :

- Définition du mandat, indications minimales, mise en pratique, exécution du mandat
- Suivi personnel des nouveaux collaborateurs
- Fonction de modèle, responsabilités, discipline
- Principes de base de la formation

1.5 Qualité du travail

Le candidat :

- connaît les règles de qualité dans le domaine de la sécurité et reconnaît l'influence personnelle qu'il peut y exercer par son travail. A
- est conscient des conséquences d'une qualité insuffisante et peut suggérer des améliorations. B
- connaît l'importance de la discrétion et sait comment traiter les informations et les faits dont il a connaissance dans son domaine de travail. A

Thèmes abordés :

- Critères de qualité, appréciation de la qualité du travail
- Défauts de qualité, répercussions
- Besoins du client et utilité pour le client
- Obligation (morale, juridique)
- Mesures visant à garantir la qualité (personnelles, organisationnelles, techniques)

1.6 Sécurité du travail et équipement personnel

Le candidat :

- sait quel doit être son équipement de base et sait comment l'utiliser pour les différents services qu'il aura à effectuer. A
- sait quels équipements personnels sont indispensables ou utiles pour les différents types de services et sait comment les utiliser correctement. B
- sait identifier les dangers potentiels dans le cadre de ses fonctions et sait s'y adapter ou prendre les mesures préventives appropriées. C
- connaît les principaux messages d'interdiction, d'obligation et d'avertissement et peut, de ce fait, évaluer les sources de danger potentielles. A
- connaît les mesures de premiers secours, de même que les procédures de survie et sait les appliquer dans des cas graves. C

Thèmes abordés :

- Fonctionnement des différents éléments de l'équipement, utilisation
- Situations d'urgence (Observer – Réfléchir – Agir)
- Premiers secours (mise en sécurité, MISV, posture latérale, respiration artificielle, hémostase, lutte contre le choc)
- Alarmer / faire rapport
- Problèmes avec les stupéfiants (influences, comportement vis-à-vis de toxicomanes)
- Symptômes d'une overdose et mesures à prendre (héroïne, cocaïne, autres drogues)

2 Droit

2.1 Ordre juridique

Le candidat :

- comprend les valeurs de base essentielles de l'ordre juridique, de même que les structures de l'État de droit. A
- connaît les instances de l'État qui garantissent l'ordre juridique. A
- sait quelles normes juridiques sont applicables aux ASS/APB et sait où se situe la frontière avec les instances publiques et militaires. A

Thèmes abordés :

- Démocratie, État de droit
- Structure des normes: constitution, lois, ordonnances
- Interdiction de la discrimination
- Loi fédérale sur les armes : armes interdites, consignes d'acquisitions et de port d'armes (point plus approfondi pour les APB)

2.2 Droit pénal

Le candidat :

- connaît les principes du droit pénal qui s'appliquent à sa propre activité. A
- est en mesure de distinguer les différents types de délits et de les expliquer. A
- connaît les bases juridiques de la légitime défense, de l'assistance à la légitime défense et de l'état de nécessité et peut présenter les conditions préalables et les conséquences de tels actes (point plus approfondi pour les APB). B
- sait identifier et évaluer les conditions préalables et les conséquences d'un acte proportionné et expliquer ses actions vis-à-vis de tiers (point plus approfondi pour les APB). B

Thèmes abordés :

- Types de délits
- Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle
- Infractions contre le patrimoine
- Infractions contre l'honneur et contre le domaine secret ou le domaine privé
- Infractions contre la liberté
- Infractions créant un danger collectif
- Faux dans les titres
- Infractions contre l'autorité publique

2.3 Procédure pénale

Le candidat :

- connaît la problématique lors de la retenue ou la poursuite de malfaiteurs et peut en expliquer l'influence sur ses actes (proportionnalité). B
- connaît les différences juridiques entre les entreprises de sécurité et les autorités étatiques, de même que les principes de base de leur collaboration. A

Thèmes abordés :

- Retenue privée et privation de liberté étatique
- Possibles obligations d'assistance

2.4 Droit civil

Le candidat :

- connaît les principes du droit des personnes et sait en expliquer les conséquences sur ses actions. B
- connaît la différence entre propriété et possession. A
- est capable de décrire l'élaboration et le contenu d'un contrat. A

Thèmes abordés :

- Jouissance des droits civils, exercice des droits civils, discernement
- Propriété, possession
- Droits de défense (par rapport au droit pénal)
- Contrat, en particulier mandat (point plus approfondi pour les APB)
- Représentation
- Gestion d'affaires sans mandat

2.5 Droit du travail

Le candidat :

- connaît le contenu et le sens du droit du travail. A
- sait décrire l'élaboration et la fin d'un contrat de travail et décrire ses principaux éléments. A
- sait présenter les principales différences entre un contrat de travail individuel et une convention collective de travail. A

Thèmes abordés :

- Contrat de travail individuel
- Droits et obligations de l'employé et de l'employeur
- Diligence et fidélité à observer

3 Compétences sociales

3.1 Perception et apparence

Le candidat :

- sait correctement cataloguer d'autres personnes et adapter son comportement en conséquence. A
- sait quelle doit être sa présentation et son apparence en fonction du mandat à effectuer. B

Thèmes abordés :

- Principes de base de la communication
- Apparence, habillement, équipement
- Présentation
- Comportement

3.2 Contacts avec clients et tiers

Le candidat :

- peut répondre aux besoins de la clientèle par un comportement et un engagement adéquats. A
- sait comment créer un rapport de confiance par l'établissement de relations interpersonnelles. A
- sait s'imposer de manière appropriée pour préserver les intérêts du client vis-à-vis de tiers dans le cadre de son mandat. C
- sait traiter les informations confidentielles sous forme écrite et orale tout en se conformant aux directives. C

Thèmes abordés :

- Attentes des clients, utilité pour le client
- Formes d'approche, prise de conscience des rôles
- Conduite d'entretien

3.3 Comportement dans des situations extraordinaires

Le candidat :

- sait maîtriser les répercussions possibles du stress grâce à un comportement adéquat. A
- sait comment désamorcer les tensions, les conflits et les agressions qui peuvent survenir entre individus. A
- sait comment réagir face à des situations difficiles ou menaçantes, ce, grâce à une attitude et à une communication adéquates. B
- sait s'adapter à de possibles rencontres, s'y préparer en conséquence et communiquer de manière appropriée avec des individus ou des groupes. C

Thèmes abordés :

- Conflits et dangers
- Attaques personnelles et principes de désescalade
- Sensibilisation à des risques potentiels
- Préparation mentale

4 Connaissances de la branche

4.1 Connaissance des risques

Le candidat :

- connaît les besoins et les exigences du public et des clients envers son activité en tant que ASS/APB. A
- connaît les principaux objectifs de sécurité, de surveillance et de protection et sait comment les atteindre. B
- sait analyser le potentiel de risque d'une tâche concrète et en tirer les conséquences nécessaires à son travail. C

Thèmes abordés :

- Security, Safety
- Influence de son propre travail
- Critères de risques
- Évaluation morale/matérielle d'une situation

4.2 Objets à surveiller et domaines d'activité

Le candidat :

- connaît les domaines d'activité d'un ASS/APB, leurs différences et leurs possibles objectifs. A
- connaît le but et les éléments d'un dispositif de sécurité et sait en évaluer leur efficacité. B
- sait reconnaître les risques ou dangers résiduels et décrire les mesures de précaution à prendre pour garantir la sécurité. B

Thèmes abordés :

- Analyse de la menace, potentiel de risques, cercles de sécurité
- Intérêts commerciaux de clients exposés (banque, chimie, recherche, centrale atomique, administration, objets privés)
- Contrôle standard (contrôle de l'espace environnant, variation des rondes, contrôle extérieur, contrôle intérieur, contrôle discret)
- Tâches à effectuer en tant que représentant du détenteur du droit de domicile
- Situations extraordinaires (sauf les cas d'urgence)

4.3 Contrôle de personnes et de bagages

Le candidat :

- connaît le but et les principes du contrôle de personnes et de bagages, de même que son utilité pour le client. A
- connaît les pièces d'identité les plus courantes et sait évaluer leur validité lors des mesures de contrôle. C
- peut procéder à un contrôle de personnes et de bagages avec tact et efficacité. C

Thèmes abordés :

- Contrôle de personnes (entrée, bien surveillé)
- Signalement
- Cartes de visite de fonctionnaires, cartes d'étudiant, cartes de presse, cartes d'appartenance à une société, cartes de légitimation de détective privé
- Obligation de porter sur soi une pièce d'identité, carte de légitimation de l'entreprise
- Abonnements, cartes de visite, billets d'entrée
- Contrôle en cas de suspicion
- Comportement à adopter en cas de flagrant délit

4.4 Régulation du trafic

Le candidat :

- peut montrer, au moyen d'un dessin ou d'un modèle, des situations de trafic en ville, sur les routes nationales et sur les autoroutes, puis commenter ces situations en prenant en compte divers facteurs. B

Thèmes abordés :

- Principes de base, règles de comportement, mesures
- Incidence de l'équipement personnel sur le service de circulation
- Éléments de protection personnelle dans le service de circulation

4.5 Systèmes de communication et systèmes informatiques

Le candidat :

- connaît les principaux systèmes de communication techniques et sait expliquer leur fonctionnement et leurs domaines d'utilisation. A
- sait utiliser les principaux moyens de communication et connaît les règles de l'échange d'informations. C
- connaît le potentiel de risques et les mesures de précaution à adopter lors de l'utilisation d'appareils électroniques, et d'installations informatiques en particulier. A

Thèmes abordés :

- Règles de comportement, mesures
- Communication radio, domaine de diffusion, sources de perturbation, discipline radio
- Conversations radio, types de transmission
- Natel, téléphone, installation de recherche de personnes, téléfax, télex
- Code OTAN
- Éléments d'installations informatiques

5 Connaissances spécifiques ASS

5.1 Systèmes mécaniques de sécurité et de fermeture

Le candidat :

- connaît les principaux systèmes mécaniques de sécurité et d'accès et sait en expliquer le fonctionnement et le domaine d'utilisation. A
- connaît les principaux systèmes de fermeture et sait en expliquer le fonctionnement et le domaine d'utilisation. A
- comprend l'efficacité et le mode d'emploi des systèmes qui sont liés à l'exercice de ses fonctions en tant qu'ASS. B

Thèmes abordés :

- Clôtures, grillages, portes, portes tournantes, tourniquets
- Sas, systèmes de contrôle d'accès
- Verre armé
- Armoires en acier
- Systèmes de fermeture (mécaniques, électroniques, plan de l'installation de fermeture)
- Lecteurs (optiques, à code magnétique, inductifs)
- Systèmes d'accès (biométriques, sans contact, commandés à distance)

5.2 Systèmes d'alarme

Le candidat :

- connaît les principaux dispositifs d'alarme et sait en expliquer le fonctionnement et le domaine d'utilisation. A
- comprend l'efficacité et le mode d'emploi des systèmes qui sont liés à l'exercice de ses fonctions en tant qu'ASS. B
- comprend les procédures à suivre en cas d'alarme et de pannes techniques et sait comment se comporter adéquatement dans l'exercice de ses fonctions. C

Thèmes abordés :

- Règles de comportement générales, premières mesures
- Installation de signalisation d'effraction/agression (EMA)
- Installation de détection d'incendie (BMA)
- Types de détecteurs EMA, BMA (fonctionnement, paramètres de déclenchement)
- Procédures à suivre en cas d'alarme et de pannes techniques

5.3 Systèmes d'extinction

Le candidat :

- connaît les différentes catégories de feux et les agents d'extinction correspondants. A
- connaît les systèmes d'extinction les plus importants et peut en expliquer le fonctionnement et le domaine d'utilisation. B
- peut utiliser des appareils d'extinction mobiles et se comporter correctement en cas d'incendie. C

Thèmes abordés :

- Règles de comportement, premières mesures
- Classes de feux A, B, C, E
- Types d'extincteurs (à eau, à mousse, à poudre, au gaz carbonique)
- Sprinkler
- Bouches d'incendie

5.4 Domotique

Le candidat :

- connaît les principales composantes des installations de domotique. A
- connaît le fonctionnement et les principales causes de pannes des installations de domotique qui sont liées à l'exercice de ses fonctions en tant qu'ASS. A
- sait quelles peuvent être les conséquences de pannes d'installations de domotique et connaît les signes avant-coureurs de telles pannes. A
- sait, dans des cas bien précis, intervenir judicieusement en cas de pannes et prévenir, ainsi, toute aggravation de la situation. C

Thèmes abordés :

- Domaines des systèmes de domotique (gaz, chauffage, climatisation, aération, refroidissement, installations électriques, eau, eaux usées)
- Fonctionnement des installations de domotique

- Installations de sécurité, particularités
- Principaux éléments, éléments de commande, éléments de sécurité
- Potentiels de risques, répercussions
- Règles de comportement, premières mesures, mise hors service

5.5 Dispositif d'urgence

Le candidat :

- sait se préparer mentalement aux situations d'urgence des différents mandats, définir les mesures adéquates et réagir justement. B
- connaît l'importance de la protection personnelle et sait évaluer ce en quoi il peut et doit avoir confiance dans des situations dangereuses. B
- sait expliquer sa façon de procéder dans diverses situations et exposer le but de ses différentes actions. B

Thèmes abordés :

- Effraction / police
- Incendie / pompiers
- Accident / ambulance
- Gaz / usines à gaz
- Produits chimiques / usines chimiques
- Courant électrique / usines électriques
- Eau / usines hydrauliques
- Événements naturels extraordinaires

6 Tâches pratiques ASS

6.1 Régulation du trafic

Le candidat :

- peut montrer et commenter, au moyen d'un dessin ou d'un modèle, des situations de trafic en ville, sur les routes nationales et sur les autoroutes. C
- connaît les principaux signes de circulation. C
- connaît les mesures organisationnelles à prendre en cas d'accident et peut les énumérer et les justifier en fonction de la situation. C

Thèmes abordés :

- Règles de comportement, mesures à prendre en cas d'accident de la route
- Relevé des traces d'un accident
- Accidents sur l'autoroute
- Protection personnelle / équipement

6.2 Ronde standard

Le candidat parcourt un circuit doté d'une série de tâches de routine et parsemé d'événements extraordinaires. Il prouve, par son comportement et ses actions, qu'il sait maîtriser les tâches d'un ASS dans la pratique. C

Des tâches spécifiques peuvent être demandées au candidat dans les domaines suivants :

- Compréhension et évaluation du mandat
- Équipement personnel pour l'exécution du mandat
- Observation et perception, de même que description de personnes et des biens
- Mesures dans le domaine du contrôle de personnes et de la technique

- Rapports et messages
- Transmission d'informations sous toutes leurs formes, avec et sans aide technique
- Comportement dans des situations extraordinaires (par ex. entretiens, demandes de renseignements, retenue, contrôle, alarmes)
- Régulation du trafic

6.3 Tâches pratiques spécifiques

Des exercices ou interventions spécifiques peuvent être demandés au candidat dans les domaines suivants :

C

- Communication radio
- Protection incendie
- Premiers secours
- Alarmes techniques
- Contrôle de personnes

7 Connaissances spécifiques APB

7.1 Planification de la sécurité

Le candidat :

- reconnaît les besoins et les exigences des clients. B
- peut établir une analyse des risques et des dangers. C
- peut élaborer un concept de sécurité au moyen des outils dont il dispose, tout en tenant compte des bases juridiques. C

Thèmes abordés :

- Critères des dangers
- Analyse des dangers / analyse des risques

7.2 Équipement personnel et préparation au mandat

Le candidat :

- connaît les exigences psychiques et physiques posées à un APB et sait les mettre en pratique. B
- connaît le code vestimentaire et les règles de comportement d'un APB et peut les adapter à son environnement de travail du moment. C
- connaît l'équipement et les outils de travail d'un APB et connaît leur fonctionnement, de même que leur domaine d'utilisation. C
- connaît les bases de la self-défense sans arme. C
- connaît les principes de la défense avec une arme de poing. C

Thèmes abordés :

- Alimentation
- Condition physique / force / endurance / mobilité
- Code vestimentaire / règles de comportement / culture générale
- Équipement personnel / moyens de communication / moyens de transport / moyens de protection
- Aspects théoriques de la self-défense
- Armes, munitions / loi sur les armes

7.3 Principes de base de la protection de personnes et de biens et mise en application de ces principes

Le candidat :

- connaît les principes de base tactiques de la protection de personnes. C
- connaît les principes de base tactiques de la protection de biens. C

Thèmes abordés :

- Étatique / privé
- Seul / formations avec et sans véhicule

- Voyages / réservations / organisation
- Cercles de sécurité / phases de sécurité
- Manifestations publiques/privées
- Biens
- Bases de la prévention

7.4 Établissement et mise en application de dispositifs d'urgence

Le candidat :

- sait se préparer mentalement à des situations d'urgence dans divers mandats et réagir correctement. C
- peut expliquer sa manière de procéder dans différentes situations et expliquer le but de ses diverses actions. C

Thèmes abordés :

- Prévention et lutte contre les incendies
- Évacuation
- Premiers secours
- Bases techniques de la communication / code OTAN
- Comportement en cas d'accident de la route
- Comportement en cas de menace à la bombe / fouille de véhicules, de biens
- Sabotage
- Mesures à prendre en cas d'effraction
- Prise d'otages / attaque à main armée / attentat / kidnapping

8 Tâches pratiques APB

Le candidat accomplit divers scénarios dotés d'une série de tâches de routine et parsemés d'événements extraordinaires.

Il prouve par son comportement et ses actions qu'il sait maîtriser les tâches d'un APB dans la pratique.

Des tâches spécifiques peuvent être demandées au candidat dans les domaines suivants :

C

- Condition physique
- Self-défense
- Tir de défense (arme de poing)
- Protection de personnes
- Protection de biens
- Comportement dans des situations extraordinaires
- Équipement personnel pour l'exécution du mandat